GRAND bassin de BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la plantation de haies bocagères

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse propose une aide à la plantation de haies bocagères. Elle s'adresse à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération, particuliers, agriculteurs, associations ou communes, pour des plantations situées en zone agricole ou naturelle. Les haies doivent se composer d'a minima six essences locales à choisir parmi une liste imposée (charme, frêne, prunelier, sureau noir, noisetier…). L'aide porte sur l'achat des plants, dans la limite de 4€ par mètre linéaire, pour une haie d'au moins 30 mètres et jusqu'à 100 mètres.

Renseignements et retrait des dossiers dès maintenant auprès de Sébastien Pollet.
Tél : 04 74 32 50 04.
Courriel : sebastien.pollet@ca3b.fr.

Contacts presse
Service communication
Séverine Fèvre
Tél : 04 69 41 01 87.